



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

RÉORGANISATION 2017 : UNE CONCLUSION HÂTIVE

Les dernières propositions faites par la Direction, ce lundi 12 décembre, lors de la plénière dite « *conclusive* » ne sont pas assez satisfaisantes, du moins pour la CFDT, pour entériner le dialogue social, dans le cadre de la réorganisation.

Certes il y a eu des avancées, notamment pour les équipes Matinale et Lettre Départ 13 dont les suggestions faites par une majorité des agents/pilotes et portées par la CFDT, ont été acceptées par la Direction ; ainsi qu'une très légère évolution du nombre de promotions (+ 2) et la dissociation du nombre de promotions pour les agents de plus de 55 ans dans le respect de *l'accord relatif à l'insertion des jeunes et à l'emploi des seniors* soit 5 promotions. Ce qui va dans le sens des revendications CFDT.

LDAM : Une équipe sacrifiée !

Malgré tout, pas question de se réjouir ! La CFDT a donc fait part de son mécontentement sur quelques points et particulièrement sur le sort réservé à l'équipe LDAM (14h15-21h15).

Depuis le début de la réorganisation cette équipe est désavantagée, cela a commencé par une proposition de régime « *avec accord* » sur 6 semaines qui engendrait un nombre supérieur de samedis travaillés par rapport à l'équipe LD Concentration. Deux équipes dont le cycle actuel ainsi que la version « *sans accord* » sont pourtant identiques.

Un point que la CFDT a adroitement pu faire évoluer !

Et aujourd'hui... alors que les équipes LD Concentration et LD 13 ont bénéficié d'évolutions convenables, le régime de travail de la LDAM reste, lui, quasi identique à la version du 14 novembre.

Seule évolution : Le positionnement différent des samedis, une demande de notre part, il est vrai, qui s'accompagnait cependant du déplacement du mercredi de la Semaine 4 au lundi... ce qui n'a malheureusement pas été retenu par la Direction !

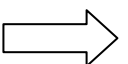
Autre point de désaccord, le volet indemnitaire !

200€ pour les équipes CES et Aurore

250€ pour les équipes LD Concentration, LD 13 et LDAM

300€ pour l'équipe Matinale

Les montants proposés sont en dessous de l'attendu et la Direction de la PIC peine à expliquer ces écarts indemnitaires.





SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Montants qui peuvent être différents dans une certaine logique, puisque les impacts en termes de qualité de vie au travail, d'équilibre de vie personnelle, d'incidence financière sont différents d'une équipe à l'autre, d'un horaire à un autre mais il faut être en capacité de pouvoir le justifier et plus particulièrement aux personnes impactées par la réorganisation.

Exemple : Comment expliquer aux agents/pilotes de l'équipe LDAM qui n'ont pas obtenu satisfaction sur le régime de travail, en plus de l'augmentation du nombre de samedis travaillés, que leurs indemnités seront similaires aux autres équipes d'après-midi ? Si ce n'est qu'une fois de plus, ils sont lésés !

Le Comité Technique de clôture de la réorganisation est prévu en février 2017. Il est donc encore possible pour la Direction de la PIC de maintenir le dialogue social et faire les efforts nécessaires pour contenter au maximum son personnel, surtout quand cela se joue à si peu de choses, à savoir :

- **Une évolution positive du régime de travail de la LDAM**
- **La hausse des indemnités**

Une audience est d'ores et déjà prévue par la Direction, dans le cadre des préavis de grève déposés par notre Organisation pour les 24 et 31 décembre. La CFDT ne manquera pas d'affirmer son positionnement et réitérera les demandes du personnel de la PIC.

**En attendant, la CFDT vous souhaite de passer de
Bonne Fêtes de fin d'année !**

